

*Les psychologues
vous parlent,
c'est à votre tour
d'écouter.*



M.
Barrette

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a décidé de retirer la prime de rétention offerte aux psychologues du réseau de la santé et des services sociaux à compter du 30 mars prochain.

Refusant un tel recul, les organisations syndicales de la santé et des services sociaux du Front commun (FSSS-CSN, FP-CSN, APTS, CSQ et FTQ) ont uni leurs forces et ont sollicité votre appui afin de manifester vivement leur opposition à la fin annoncée de cette prime.

À cet effet, une lettre signée par les organisations syndicales du Front commun a été envoyée à M. Marco Thibault, sous-ministre adjoint au MSSS, sollicitant une rencontre dans les délais les plus brefs. Cette rencontre se tiendra le 23 mars prochain.

À la suite de cette rencontre, d'autres actions pourraient être déployées au besoin.

Les psychologues parlent,
c'est au tour du ministre d'écouter!

M. Barrette, nous les psychologues du réseau de la santé et des services sociaux, nous opposons vivement au retrait de la prime de rétention qui nous est offerte.

Plus que jamais, il est nécessaire d'attirer et de retenir les psychologues dans le réseau public. L'annonce de la fin de la prime risque de pousser plusieurs psychologues vers le privé.

MAIS CE N'EST PAS CE QUE NOUS SOUHAITONS..

Nous souhaitons pouvoir continuer d'offrir des services accessibles au plus grand nombre. Nous souhaitons continuer d'aider mes patients, parmi lesquels se retrouvent des gens vulnérables qui ont grandement besoin des soins psychologiques appropriés.

Vous savez qu'un problème de santé mentale mal traité peut avoir de graves conséquences sur la santé physique d'un individu. Pourtant, vous abolissez aujourd'hui une prime qui était un bon point de départ pour attirer les professionnels en santé mentale.

M. Barrette, vous devez écouter notre appel. Vous devez revenir sur votre décision.



CSN

**FÉDÉRATION
DES PROFESSIONNELLES**

